



Un nouvel élan pour Feucherolles - Avril 2025

L'urbanisation de notre village est-elle en train de s'accélérer et ce sans réelle concertation ?

Le maire de Feucherolles prétend toujours dans ses discours et ses écrits que le nombre d'habitants de notre village ne dépassera jamais 3500. Avec 3127 habitants actuellement à Feucherolles, selon les services de l'état, cela représenterait déjà une augmentation de 12 % environ. Rapporté à la durée d'une mandature (6 ans) cela représente près de 7 fois le taux de croissance de la démographie française ! Mais cette limite de 3500 habitants, qui correspond également à un seuil administratif avec de nouvelles obligations pour la commune, risque fort d'être dépassée au vu de notre décompte des projets en cours et de ceux qui sont programmés et ce malgré le déni opposé par M. le Maire lors du conseil municipal du 10 février 2025.

Au vu des programmes immobiliers que la municipalité envisage, un simple recours à l'arithmétique permet de calculer que la population du village est susceptible d'atteindre 3611 habitants (fourchette basse) voire 3743 habitants représentant une augmentation pouvant atteindre 19,7 %. Nous tenons les calculs à la disposition des membres du conseil municipal et des Feucherollais car la taille de cet article est limitée. Toutefois, l'arithmétique ne ment pas.

Certains projets sont susceptibles d'impacter fortement l'environnement des Feucherollais et notamment les deux projets suivant :

Les 2 projets de lotissements rue de Davron qui risquent d'impacter la surface agricole et d'artificialiser une zone de nature et ce au mépris de la loi ZAN,

Le projet dit « Ferme de Sainte-Gemme » dont le permis de construire a été accordé et qui peut conduire à terme à une augmentation de la population de Sainte-Gemme et donc de Feucherolles jusqu'à 300 habitants.

Nous considérons que les projets de la rue de Davron doivent être abandonnés au vu des conséquences environnementales potentiellement désastreuses. Nous considérons que la zone dite « Ferme de Sainte-Gemme » doit faire l'objet d'un aménagement car, en l'état, c'est une aberration urbaine dans le village. Mais nous pensons, également que cet aménagement doit être concerté et débattu avec l'ensemble des Feucherollais.

Deux autres projets sont susceptibles de changer le village mais peut-être dans une moindre mesure :

L'aménagement du cœur de village à l'arrière de l'actuelle mairie

L'aménagement du secteur de la Trouée

Dans chacun, il est possible d'envisager une vingtaine de logements en collectif mais limité à R+2. Cela peut correspondre à des demandes de logements de personnes travaillant dans le village mais qui déplorent l'impossibilité de se loger sur place (Personnel médical, enseignants, employés dans les zones d'activité, etc).

Ces projets ne seront acceptés par la population que si la municipalité impose des choix environnementaux, architecturaux, urbanistiques, énergétiques et qualitatifs forts. Tel est l'enjeu de la prochaine mandature.